

ARCHERS CHALLANDAIS – SAISON 2019-2020



Modalités d'inscription au club.

Jeunes nés de 2006 à 2010 : Ecole de Tir à l'Arc.

Nous ne pouvons pas accueillir les jeunes nés après 2010.

Jeunes nés avant 2006 : initiation avec les adultes débutants.

Cotisation 85 € ; autre(s) adhésion(s) dans un même foyer : 80 €.

Produire un certificat médical de non contre-indication à "la pratique en compétition du Tir à l'Arc".

Tous les atouts pour bien débuter... et poursuivre !

La formation des débutants et le suivi des compétiteurs sont assurés par des entraîneurs diplômés FFTA.

Le matériel est prêté gracieusement la première année. Le club propose ensuite des arcs à la location à un tarif raisonnable pour permettre à chaque licencié de disposer d'un matériel adapté à sa progression.

Il est indispensable d'acquérir dès les premières séances les accessoires personnels de l'archer (palette, carquois, protège-bras) : budget 30 € pour les adultes, gratuit (prêt) pour les jeunes.

Les lieux de la pratique.

En salle, automne-hiver : Petit-Palais, bd Viaud-Grand-Marais.

En extérieur, printemps-été : stade de La Cailletière ; le pas de tir est couvert.



La formation et l'entraînement des débutants.

Jeunes : en priorité mercredi après-midi, possible lundi en fin d'après-midi.

Adultes : jeudi en début de soirée, susceptible d'aménagement.

